

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que par arrêté municipal en date du 27 février 2024, il est prescrit et organisé une **enquête publique relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Bargemon**.

Cette modification porte sur un projet de renouvellement urbain en centre villageois, sur les dispositions réglementaires relatives au photovoltaïque en toiture, sur la redéfinition du périmètre de la zone UF au quartier Sainte Bibiane, sur les dispositions réglementaires relatives aux piscines, sur l'accompagnement réglementaire pour la relocalisation de l'EHPAD et sur la correction d'une erreur matérielle.

Au terme de cette enquête publique, la modification du PLU est destinée à être approuvée par le Conseil Municipal.

Le projet de modification du PLU n'a fait l'objet d'une évaluation environnementale.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Bargemon durant 17 jours consécutifs, **du mercredi 27 mars 2024 à 8h au vendredi 12 avril 2024 à 17h inclus**.

Mr Jean-Marie Saghaar a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Toulon.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête, à feuillets non-mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront déposés en mairie de Bargemon pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h)

Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront également disponibles sur le site internet de la commune : <https://www.mairie-bargemon.fr>

Durant cette période, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre déposé en mairie à cet effet ou par voie électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@mairie-bargemon.fr** (à l'attention du commissaire enquêteur)

Le public pourra également adresser ses observations écrites au Commissaire-Enquêteur à l'adresse postale suivante :

Mr le Commissaire Enquêteur
Enquête publique modification PLU
Mairie de Bargemon
1, place de la Mairie
83830 Bargemon

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie de Bargemon aux jours et heures suivants :

- le mercredi 27 mars 2024 de 8h à 12h (début de l'enquête)
- le vendredi 5 avril 2024 de 14h à 17h
- le vendredi 12 avril 2024 de 14h à 17h (clôture de l'enquête)

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire de la commune de Bargemon le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra consulter ce rapport et ces conclusions à la mairie de Bargemon aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Maire,
Nadine Decarlis